

Programme d'action doit prévoir des mesures afin de rehausser le rôle important que jouent les femmes dans la paix et le règlement des conflits. La guerre n'est pas seulement une question de paix et de sécurité. C'est aussi une question de santé.

Les femmes et les enfants souffrent souvent de façon disproportionnée lors de conflits armés. Nous devons reconnaître ce fait et agir en conséquence. À cet égard, le Canada a ajouté au Programme d'action un passage sur le viol comme crime de guerre et crime contre l'humanité.

Dans notre propre pays, nous avons adopté des lignes directrices sur la reconnaissance de la persécution fondée sur le sexe dans le cas des femmes qui demandent le statut de réfugiée. Nous avons déployé des efforts pour qu'on reconnaisse dans le Programme d'action la violence sexuelle et d'autres formes de persécution fondées sur le sexe comme motif menant à la considération d'une demande de statut de réfugiée.

Consolidation des gains

Aux conférences et sommets mondiaux récents, nous, les pays membres des Nations Unies, avons pris des engagements importants qui affectent la vie des femmes et des filles. Nous devons protéger ces engagements ici à Beijing et devons prendre les mesures nécessaires à leur mise en oeuvre.

Madame la Présidente, au cours des 50 dernières années, le Canada a été un partisan ardent et déterminé des Nations Unies. Nous continuerons de l'être dans les années à venir. Aujourd'hui, nous sommes ici pour appuyer l'ONU dans sa recherche d'un plan mondial pour l'égalité des femmes.

Je suis ici pour démontrer l'engagement du Canada envers ce but dans un esprit de bonne volonté et de coopération avec toutes les nations.

Merci, Madame la Présidente.